

To:

Mark Sutcliffe, maire d'Ottawa.

Doug Ford, premier ministre de l'Ontario.

Mark Carney, premier ministre du Canada.

Eric Stubbs, chef de police, Service de police d'Ottawa.

Comité consultatif pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités.

Expéditeur :

Centre canadien pour l'autonomisation des femmes

Ottawa (Ontario)

info@ccfwe.org

Le 6 novembre 2025

Féminicides à Ottawa et au-delà : appel à une politique coordonnée et au changement systémique

Au cours de la première moitié de 2025, quatre femmes ont été tuées à Ottawa dans des actes identifiés par la police comme des féminicides. Ce nombre dépasse déjà le nombre total de féminicides déclarés par la police dans la ville pour l'année 2024 en entier.

Ces meurtres ne sont pas des événements isolés. Ils sont le reflet d'une crise plus vaste à l'échelle nationale, caractérisée par des défaillances systémiques et politiques qui continuent de s'aggraver, tandis que les dirigeants politiques ne parviennent pas à agir avec l'urgence nécessaire.

En tant que capitale nationale, Ottawa doit être un lieu où le véritable progrès commence, et non le lieu où l'inaction entraîne les conséquences les plus visibles. La ville constitue un exemple dévastateur de ce qui arrive lorsque les gouvernements ne parviennent pas à agir de manière audacieuse et proactive.

Le Centre canadien pour l'autonomisation des femmes (CCFWE) et les personnes et les organismes qui ont signé la présente lettre appellent tous les ordres de gouvernement – fédéral, provincial, territorial et municipal – à réagir de manière urgente et concertée.

La prévention des féminicides et de la violence fondée sur le genre nécessite des mesures qui vont au-delà des interventions policières. De réels investissements dans les conditions qui permettent aux personnes de vivre et de partir en toute sécurité sont nécessaires. Cela comprend l'accès à l'indépendance économique, à un logement abordable et sécuritaire, à des revenus décents et à un soutien assuré par des survivantes. Sans ces fondations, les survivantes sont piégées dans des cycles de violence et sont incapables de quitter leur partenaire violent, faute de moyens.

À une époque où nous connaissons une crise nationale de l'abordabilité et du logement, les survivantes sont encore plus exposées au danger. Sans changement structurel, la sécurité demeure hors de portée.

Alors que le nouveau gouvernement fédéral définit son programme économique, il doit accorder une place centrale aux personnes les plus à risque. La reprise économique ne mène à rien si les femmes demeurent exposées aux dangers. Une véritable reprise doit inclure des mesures de protection et de soutien pour les personnes victimes de violence conjugale et de coercition. L'abordabilité sans sécurité ne rime pas avec justice.

Cela signifie que le gouvernement doit accroître et maintenir son engagement financier envers le Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.

Nous appelons les dirigeants politiques de toutes les juridictions à accorder la priorité aux actions suivantes :

- assurer un financement durable pour protéger et renforcer la sécurité économique des femmes afin qu'elles aient les moyens financiers de quitter la maltraitance;
- assurer un accès abordable et rapide à un logement sécuritaire qui répond aux besoins des personnes à risque;
- donner suite aux appels à la justice émis dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (qui inclut les personnes bispirituelles);
- répondre à toutes les formes de violence fondée sur le genre, y compris la violence économique et les féminicides, par des interventions communautaires et non carcérales.

La présente lettre constitue une approbation de la note de politique du CCFWE intitulée « Les féminicides à Ottawa et au-delà : appel à une politique coordonnée et au changement systémique », qui émet des recommandations claires et réalisables pour chaque ordre de gouvernement. Nous exhortons les décideurs à réagir rapidement et concrètement à ces appels.

La justice ne peut pas attendre. La sécurité n'est pas facultative.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Meseret Haileyesus

Directrice générale, Centre canadien pour l'autonomisation des femmes

Mesi.haileyesus@ccfwe.org

Denna Berg

Directrice des politiques, Centre canadien pour l'autonomisation des femmes

denna.berg@ccfwe.org

Approuvé par:

CC:

Marc-André Blanchard, chef de cabinet du premier ministre du Canada.

Rechie Valdez, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et secrétaire d'État (Petites Entreprises et Tourisme).

Sean Fraser, ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Gary Anandasangaree, ministre de la Sécurité publique.

François-Philippe Champagne, ministre des Finances et du Revenu national.

Gregor Robertson, ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique.

Rob Flack, ministre des Affaires municipales et du Logement (Ontario).

Graydon Smith, ministre associé des Affaires municipales et du Logement (Ontario).

Charmaine A. Williams, ministre associée des Perspectives sociales et économiques pour les femmes (Ontario).

Michael Parsa, ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (Ontario).